



Académie de Nantes

**Collège GOLFE DES PICTONS**

21 rue du Moulin Rouge  
85770 L'ILE D'ELLE

Téléphone

02.51.52.00.74

Fax

02.51.52.07.69

Mél

ce.0850014d@ac-nantes.fr

# Réunion du Conseil d'Administration

**SÉANCE N°2**

-

**15 NOVEMBRE 2018**

Le quorum étant atteint avec 18 membres présents, Madame la Principale ouvre la séance à 18H05.

Elle soumet le procès-verbal de la séance du 24 SEPTEMBRE 2018 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration qui l'adoptent en l'état à l'unanimité.

Madame Isabelle RICHARD, représentant de parents d'élèves, est désignée secrétaire de séance.

## Ordre du jour :

### **Installation du conseil d'administration et des différentes instances**

1. **Adoption du règlement intérieur du CA** : des modifications ont été apportées cette année sur la base de celui de l'année passée :
  - L'ordre du jour sera dorénavant envoyé à tous les membres du CA : Titulaires et Suppléants ainsi que le compte rendu.
  - La date de report de la réunion de CA sera directement indiquée sur la convocation initiale pour éviter une nouvelle convocation 15 jours après si besoin si le quorum n'est pas atteint.

***Approuvé à l'unanimité - 18 voix POUR***

Mme La Principale présente M. Guy Souleine membre à part entière du Conseil d'administration en tant que personnalité qualifiée.

2. **Installation de la commission permanente**

***Composition validée à l'unanimité - 18 voix POUR.***

3. **Installation du conseil de discipline**

***Composition validée à l'unanimité - 18 voix POUR.***

4. **Installation de la commission hygiène et sécurité**

***Composition validée à l'unanimité - 18 voix POUR.***

5. **Installation du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (C.E.S.C)**

Date de la prochaine réunion déjà fixée : le 26/11/2018 à 18h.

***Composition validée à l'unanimité - 18 voix POUR.***

*Pour information*

6. **Commission éducative**

Annonce de sa composition

7. **Conseil pédagogique**

Composé d'un représentant par discipline et d'un représentant par niveau de classe parmi les enseignants.

Cette commission se réunit une fois par mois.

## 1. AFFAIRES PÉDAGOGIQUES, VIE SCOLAIRE ET VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

### STAGE DES 3<sup>ÈME</sup> :

#### *Pour information*

Stage d'observation obligatoire et conventionné (pas de modification dans la convention). Il se fait pendant l'année scolaire, hors vacances.

Cette année il sera de 5 jours et non plus 4. Il peut se faire du lundi au vendredi ou du mardi au samedi.

La semaine retenue est celle du 21 au 25 janvier 2019.

La soutenance orale du rapport de stage rédigé par l'élève se fera au retour des vacances de février, la première semaine.

### ACCUEIL DES CM2 :

#### *Pour information*

Il se fera du 21 au 24 janvier de 8h30 à 17h.

Le transport scolaire sera possible pour tous les élèves de CM2. Le repas est prévu au collège au tarif de 3.50€.

Les élèves seront répartis par groupe de 13 ou 14 et pris en charge par les enseignants déchargés des classes de 3ème (en stage) et des classes de 5ème (en séjour ski).

18h29 : arrivée de Mme Gougeon

### ÉPREUVE ORALE DU DNB :

Elle est notée sur 100 pts.

Les documents remis aux élèves sont travaillés en conseil pédagogique :

- Le guide pour l'épreuve orale (annexe 1)
- Le tableau récapitulatif (annexe 2) : choix d'un sujet parmi les parcours éducatifs sera donné aux élèves au retour des vacances de Noël.
- Fiche sujet (annexe 3) à remplir par les élèves avec leur choix à leur professeur principal avant le 29/04/2019.
- La grille d'évaluation

Durée de l'épreuve : 15 minutes

5 minutes d'exposé

10 min d'entretien avec le jury.

Est évaluée la prestation à l'orale.

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR**

## PORTES OUVERTES :

### *Pour information*

Elle aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 de 16h à 20h pour permettre à plus de parents de venir. L'année passée, le samedi matin, il y avait eu très peu de monde.

De plus, Mme La Principale précise son souhait de se déplacer dans les écoles accompagnée d'un parent d'élève et d'un enseignant afin de rencontrer les familles d'élèves de CM2 pour leur parler des atouts du collège et ainsi conforter une prévision d'effectif à 72 élèves en 6<sup>ème</sup>.

## ASSOCIATION ENERGIE JEUNES :

### *Point ajouté à l'ordre du jour.*

Cette association existe depuis 2009 est reconnue par le Ministère de l'Education Nationale et d'utilité publique. Elle est financée par des entreprises (La Poste, Enedis, Orange, Renault, Veolia...etc).

Son objectif principal est de développer la persévérance scolaire. Elle intervient dans les collèges REP et REP+, gratuitement à partir de la 6<sup>e</sup>.

Mme La Principale a rencontré un intervenant venu de Brest qui a pu expliquer comment se déroule leurs interventions. L'idée serait qu'ils interviennent pour cette année auprès des 6<sup>e</sup> et des 5<sup>e</sup> sur le Programme « Ma réussite au collège » comme suit :

- Avant les vacances de février
- Avant les vacances de Pâques
- Fin mai

La seule contrainte est qu'un enseignant référent de la classe doit être présent pour chaque intervention de 55 minutes auprès des intervenants extérieurs et qu'il soit le relais après l'intervention.

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR**

## 2. AFFAIRES FINANCIERES ET MATERIELLES

### VOYAGE A BERLIN

#### *Pour information*

Le voyage à Berlin n'aura pas lieu car trop peu d'élèves ont répondu favorablement. Il fallait au moins 50 élèves et il y en a seulement 36 qui se sont inscrits.

*Points ajoutés à l'ordre du jour :*

## CONVENTIONS ET CONTRATS

Deux conventions sont à voter si besoin d'aménagement d'emploi du temps pour élèves en décrochage scolaire :

- Parcours aménagé de la formation initiale pour les élèves d'au moins 15 ans : PAFI

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR.**

- Parcours individualisé collège pour les élèves de 14-15 ans : PIC

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR.**

- Convention pour l'UGAP, pour changer de marché public pour le fournisseur d'énergie (Gaz)

Actuellement, le collège a un contrat avec le SYDEV qui se terminera l'année prochaine mais il est très cher. Le souhait est d'adhérer à l'UGAP qui apparemment est beaucoup moins cher et donne plus d'avantages.

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR**

- Convention pour Bouygues Telecom pour la ligne mobile PPMS (Plan de Prévention de Mise en Sureté)

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR**

## Dons cartes cadeaux

Des cartes cadeaux FNAC ont été offertes aux élèves de 3<sup>e</sup> ayant obtenu le DNB avec ou sans mention.

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR.**

*Point ajouté à l'ordre du jour :*

## Décisions budgétaires modificatives

**Crédits affectés** pour valider les devis de réparation suite aux dégâts causés par l'orage durant l'été. (6 408,38€ de participation de l'assurance)*Pour information*

**DBM** : Prélèvement d'un fond de réserve de 2000€ pour réparation sur les chaudières.

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR**

## ADMISSION EN NON-VALEUR

*Pour information*

Une somme de 28.46€ à admettre en non-valeur pour une famille qui est aujourd'hui partie.

## BUDGET PREVISIONNEL 2019

Dotation au fonctionnement de la part du Conseil Départemental avec une attribution d'un montant de 66 021€.

Un changement du système de calcul de la Dotation Annuelle de Fonctionnement qui augmente notre dotation de 9.26%.

### 1. Activités pédagogiques

Reste identique sauf pour :

- Photocopies en augmentation.  
Sûrement lié aux évaluations maintenant notées par compétences et qui demandent aux enseignants de détailler beaucoup plus donc de prendre plus d'espace.
- Dépenses communes en augmentation car Pronote en réseau.
- Voyages  
Séjour Ski, Espagne et un projet d'intégration pour les prochaines classes de 6<sup>e</sup> pendant 3 jours.
- Subvention parcours d'excellence donnée par l'état qui a été particulièrement importante cette année. Dédiée aux 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.
- Piscine  
Obligation pour le collège de proposer au moins 10 séances de natation aux 6<sup>e</sup>. Maintenant se fait à la piscine de Luçon car couloirs de nage gratuit mais transport plus important que pour aller à Fontenay donc augmentation du coût du transport.

## 2. Service restauration

Le département demande à augmenter le tarif du repas des élèves demi-pensionnaires de 2.95€ à 3€.

VOTE du budget par service : **Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR**

VOTE de la liste des contrats : **Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR**

## 3. Autorisation de signatures des marchés

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés des procédures adaptées d'autre part

**Approuvé à l'unanimité - 17 voix POUR**

## **3. QUESTIONS DIVERSES**

Madame la Principale précise qu'aucune question diverse n'a été déposée.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.**

**La Secrétaire de séance**  
**Mme RICHARD Isabelle**



**La Présidente**  
**Mme Laurence LEFER**

